**Public cible :**
Chargés de conseil et développement en action sociale, Conseillers thématiques en charge de la parentalité, Responsables et managers de l'action sociale, aux professionnels chargés de gérer des projets de LAEP

**Pré-requis :**
Aucuns

**Modalités pratiques**
Durée 2 jours

**Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :**
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

**Programmation :**
Formations nationales

**TARIF / COÛT STAGIAIRE :**
350 €

**Modalités animation :**
Présentiel

**Intervenant :**
Formateur Institutionnel

**Effectif :**
de 8 à 12 personnes

# Perfectionnement des CCD : Mieux connaître le dispositif "LAEP" pour mieux accompagner le déploiement des LAEP sur les territoires

MAJ :

**Objectifs professionnels :**

**Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Identifier les spécificités du dispositif « LAEP »
- Promouvoir et argumenter auprès des gestionnaires potentiels de LAEP
- Accompagner la conduite de projet d'un LAEP
- Assurer le suivi et le développement qualitatif des LAEP

**Contenu :**

**Objectif 1 : Identifier les spécificités du dispositif « LAEP »**

• Les fondamentaux et la singularité d'un LAEP

• Le cadre de fonctionnement

• La fonction d'accueillant et l'équipe d'accueillant

**Objectif 2 : Promouvoir et argumenter auprès des gestionnaires potentiels de LAEP**

• La communication en transversalité avec les CTG et les SDSF

• Un mode d'accueil complémentaire/l'offre de service petite enfance

• Une souplesse d'installation et un coût modique

• Une action passerelle / l'entrée école maternelle

• La commission des 1000 jours et le plan pauvreté

**Objectif 3 : Accompagner la conduite de projet d'un LAEP**

• Le diagnostic partagé sur les besoins et la faisabilité

• Le financement et conventionnement CAF

• L'accompagnement et la formation des équipes d'accueillants

• L'élaboration du projet et des règles de vie du LAEP

• Le plan de communication auprès des familles

**Objectif 4 : Assurer le suivi et le développement qualitatif des LAEP**

• Les bilans quantitatifs et qualitatifs annuels

• Les difficultés principales de fonctionnement des LAEP

• Le soutien des équipes et/ou gestionnaires en cas de fragilité

• La professionnalisation des équipes (formations continues, mise en réseau...

---

**Méthodes mobilisées :**

- Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...)
- Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action

sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**
**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**
**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**